

Le carnet de Sidoine

30 août 2017

[Print](#)

Jean RODHAIN, « Le carnet de Sidoine », *Messages du Secours Catholique*, n° 174, mai 1967, p. 2.

Le carnet de Sidoine

Question 1

- Le professeur de 7° a dit à ma fille, qui prépare son certificat d'études, que l'Encyclique « manquait de développements théologiques » (sic). Que faut-il en penser ?

Réponse :

Paul VI, le 9 octobre 1966, définissait ainsi l'Encyclique qu'il préparait : « Ce n'est pas un traité, ce n'est pas un cours, ce n'est pas un article érudit ; c'est une lettre, et, comme telle, elle doit être inspirée d'amour chrétien pour les fins auxquelles elle tend. Elle doit en un certain sens être résolutive et énergique, pour orienter résolument aussi bien l'Église que l'opinion publique du monde vers les thèses développées, en leur offrant des formules à la fois humaines et scientifiques, qui définissent la pensée de l'Église en ce domaine, et aident le monde à penser selon ces formules[1]. ».

Question 2

- On raconte que cette Encyclique a été composée par des Français. Est-ce exact ?

Réponse :

Cette Encyclique comporte : une table récapitulative des textes et auteurs cités. La majorité des textes sont de l'Ancien et du Nouveau Testament et des Encycliques précédentes et du Concile. Ce qui est nouveau, c'est la référence à des auteurs contemporains de langue allemande, anglaise, espagnole et français. La citation d'une phrase ne canonise pas du tout le volume d'où provient la phrase. Mais ici l'arithmétique n'a pas de sens. Ainsi le R.P. Lebreton n'est cité nommément qu'une seule fois dans la table, alors que visiblement on retrouve souvent dans le texte un écho de ses pensées. Enfin, il faut se méfier de la mode française qui se complaît à se regarder complaisamment dans le monde entier comme dans un miroir.

Question 3

Une famille amie a décidé de prendre l'Encyclique à la lettre et de diminuer de 50% son kilométrage de vacances. Je demande : Primo : s'ils n'exagèrent pas. Secundo : à qui ils

doivent verser la somme économisée ?

Réponse :

Primo : L'Encyclique n'est pas faite « pour les autres ». Si on ne commence pas à la traduire en acte chez soi, il vaut mieux ne plus en parler.

Secundo : Chacun est libre de choisir l'affectation des sommes ainsi économisées. Une lecture attentive de l'Encyclique fera découvrir au § 46, des précisions au sujet des Organismes relevant de l'Église à ce sujet.

[1] Mgr Poupard, dans *la Semaine Religieuse d'Angers*, du 23-4-67, Page 257.

URL source:<https://www.fondationjeanrodhain.org/jean-rodhain-textes-de-jean-rodhain/1967/le-carnet-de-sidoine-3>